



## Infos

CE-CHSCT

## REORGANISATION DE LA DSB-BDD

## REORGANISATION DES MARCHES DE LA BDR

**Sud-Solidaires** insiste : les mots ont un sens !

***Pour ces 2 projets, la direction n'utilise pas le mot « réorganisation ». Elle parle d'adaptation pour la DSB-BDD et d'une nouvelle répartition des effectifs par marchés pour la BDR. Or, pour Sud-Solidaires, il s'agit bien de réorganisations avec, comme à chaque fois, une dégradation des conditions de travail.***

Concernant la réorganisation de la DSB-BDD, la direction a élaboré son projet avec comme postulat que « la charge de travail est équilibrée et que les nouveaux outils, le numérique vont libérer du temps ». Or, il ne s'agit que de suppositions. Comment la direction peut-elle parier sur des gains de productivité sans avoir mené en amont une évaluation réelle de la charge de travail et avec un outil informatique toujours déficient ? Dans ce projet, on ne voit aucune prévention primaire : le travail devrait être adapté à l'humain, mais, ici, c'est le contraire. La direction bâtit cette réorganisation sur des régulations individuelles et collectives qui vont conduire les salarié-es à l'épuisement. Comme toujours, elle compte sur notre conscience professionnelle (polyvalence, tutorat, etc.) sans jamais envisager une quelconque reconnaissance. **Sud-Solidaires** ne peut que désapprouver cette énième réorganisation destructrice d'emplois, qui met en danger la santé des salarié-es.

Concernant le projet de nouvelle répartition des effectifs par marchés de la BDR, la direction part du postulat que « le marché de l'économie sociale en APC a un taux de pénétration supérieur à celui des autres caisses d'épargne et que de ce fait, il n'y a plus de marge de progression ». Elle sous-entend alors que la charge de travail pour les Chargé-es d'affaires économie sociale va être de ce fait diminuée. Elle considère également que le marché des entreprises doit être développé. Soit ! Mais elle le fait en décidant d'enlever des collègues à l'économie sociale pour les répartir sur le marché des entreprises. Il s'agit encore une fois ici, pour la direction, de développer un marché à moindre coût pour l'entreprise au détriment de la santé des salariés et du service client.

**Sud-Solidaires** dénonce ces pratiques, les combat quotidiennement car nous savons pertinemment qu'elles laisseront certains d'entre nous « sur le carreau ». Nous regrettons vivement le manque de volontarisme de l'entreprise en matière de recrutement. Elle démontre par ces choix exclusivement financiers, le mépris qu'elle a pour l'ensemble des salarié-es de la CEAPC.

Lors du vote sur ces deux projets de réorganisation, vos élus **Sud-Solidaires** au CHSCT et au CE ont émis un avis défavorable. La direction n'en a que faire, elle va déployer ces 2 projets malgré nos avis.

Les élu-es **Sud-Solidaires** CEAPC luttent, résistent et poursuivent leurs actions de terrain à vos côtés, pour une véritable amélioration de nos conditions de travail.

N'hésitez pas, contactez-nous.

**Le bureau syndical Sud-Solidaires BPCE** : C. Bonnard-Dechâtre, G. Breuillat, O. Castex, J.P. De Bortoli, A. Duhart, H. Feuga, B. Jolly, G. Ménandez, F. Monmarin, N. Paitreault, S. Paloché.